

Presse

LA REVUE DE L'ÉCRAN

ORGANE D'INFORMATION ET D'OPINION CORPORATIVES

Paraissant tous les Samedis

Prix : 2 fr. 50

579 A

20 Février 1943

Les Productions C. F. C. présentent

Un film français vraiment drôle

ARLETTY - Jean TISSIER - ALERME

DANS



17, Boul. Longchamp

**DODRUMEZ
FILMS**

91, Rue Tronchet
LYON



51, Rue d'Alsace



en double
exclusivité
à Marseille
à partir du
24 Février

au

PATHÉ-PALACE

et au

REX

L'AMANT DE BORNÉO

avec

LARQUEY - Jimmy GAILLARD - Guillaume de SAXE

et

Pauline CARTON

Tiré de la pièce de Roger FERDINAND et José GERMAIN

Mise en scène de Jean - Pierre FEYDEAU, avec la collaboration de René LE HENAFF
Musique de SYLVIANO. Lyrics de René DORIN.

PRESENTATIONS

CORPORATIVES

ou

MAJESTIC

de

MARSEILLE

REGINA
DISTRIBUTION

présente

LUNDI
1^{er} MARS

à
10 heures précises

MERCREDI
3 MARS

à
10 heures précises

MARDI
9 MARS

à
10 heures précises

MARDI
9 MARS

à
14 heures 30

A LA
BELLE FREGATE

LE
BIENFAITEUR

LE COMTE DE
MONTE-CRISTO

1^{re} époque : EDMOND DANTES

LE COMTE DE
MONTE-CRISTO

2^e époque : LE CHATIMENT



LA REVUE DE L'ECRAN
ORGANE D'INFORMATION ET D'OPINION CORPORATIVES

16^{me} ANNÉE - N° 572 A

TOUS LES SAMEDIS

20 Février 1943

COURRIER

D'avoir, avec quelques autres, soulevé le lièvre de la S.A.C.E.M. m'a valu un grand nombre de réponses, certaines assez violentes. Il paraît que le journalisme ne consiste pas uniquement à parler dans le vide et qu'un certain nombre d'exploitants se sont mis dans la tête d'opposer à ladite S.A.C.E.M. une résistance imprévue. Nul doute que la S.A.C.E.M. n'envisage des représailles, mais elle a maintenant la jurisprudence contre elle. Il semble bien que la question est maintenant nettement posée telle qu'elle devra être sanctionnée par ceux qui donnent aux professionnels du cinéma leur ligne de conduite. Néanmoins, ces oppositions d'une part, des demandes de renseignements d'autre part, m'obligent à revenir sur la question et à la préciser ou, tout au moins, à préciser ma pensée sur certains points.

Premièrement, il ne peut être question pour les exploitants qui ont actuellement un contrat en cours avec la S.A.C.E.M. de refuser le paiement des droits. Ils peuvent évidemment demander la résiliation, mais à ce moment-là, ils innoveraient en matière juridique et ne sont plus couverts par des précédents. Par contre, s'ils sont en renouvellement, ils peuvent parfaitement refuser de signer et aucune somme n'est exigible à ce moment-là. Du reste, nous avons eu l'occasion de transmettre à ceux qui se sont fait spécialistes de la question un certain nombre de cas litigieux. Nous ne saurions trop redire aux directeurs de ne pas agir à la légère et de se faire utilement conseiller. La mise en application d'une situation juridique est délicate.

Ceci ne modifie en rien tout ce qui a été dit, il n'y a aucune raison pour que les exploitants paient des droits, sans cela on ne voit pas pourquoi l'autre société des auteurs ne viendrait pas aussi leur demander de payer le dialogue, les droits d'adaptation et on ne sait quoi... A quoi on est venu nous dire : « Pourquoi vous insurger de la sorte, les directeurs de théâtre ne font pas tant d'histoires, eux, ils paient sans discuter ». C'est que le problème n'est pas le même. Un directeur de théâtre est en quelque sorte le producteur de son spectacle, il est logique qu'il assure la rémunération des auteurs et lorsqu'il s'agit d'une tournée, ces droits sont toujours, pour le moins déduits au bordereau des recettes et jamais mis au compte de la salle qui accueille le spectacle et ceci en suite d'une convention spéciale. Nous n'estimons pas que l'auteur doit être lésé, il doit être payé. Il estime même en général qu'il doit être payé au prorata du

succès de l'œuvre. C'est logique mais à une condition, c'est que tous ceux qui participent à un film soient rémunérés de même. Autrement dit, il s'agit de risquer le coup pour le meilleur et pour le pire. Dans le cas d'un four, les « vedettes » comme les auteurs acceptent de toucher un minimum modique... Nous avons déjà souvent défendu ce point de vue. Quand une tête d'affiche vient vous dire : « Je veux un million, je le veux parce que je le rapporte », on doit pouvoir lui répondre : « D'accord, au fur et à mesure que cette valeur fera ses preuves dans les rentrées du film ! ».

Mais ceci mérite que l'on s'y attarde une autre fois et il paraît bien, du reste que, au fur et à mesure que s'organisera la production cinématographique, le travail coopératif du film recevra une rémunération coopérative au lieu du régime essentiellement capitaliste qui régit encore notre métier à quelques très rares exceptions près.

De même qu'il n'est pas possible ici de développer ce point de vue, on ne saurait non plus étudier comment la S.A.C.E.M. remplit son office de « représentants des auteurs » ni la « commission » qu'elle prélève pour cela. Après tout ne soyons pas plus royaliste que le roi et laissons les auteurs se faire exploiter à leur guise, il faut croire que ça leur plaît puisqu'ils s'inquiètent si fort lorsqu'on touche à un organisme auquel ils vouent en d'autres lieux d'autres anathèmes.

Par contre, il est certain que tout n'est pas rose pour les auteurs et l'un d'eux est venu m'avouer tout ingénument : « Evidemment, avec la perception de la S.A.C.E.M., nous ne touchons pas grand chose ; mais si les cinémas refusent de payer, nous ne toucherons plus rien du tout ». Car c'est ainsi que l'on fait un film, il y a un certain nombre de gens que l'on ne paie pas. La musique, par exemple, si elle est parfois comprise pour les bailleurs de fonds sur le devis d'un film, est rarement notée dans les dépenses. Cela peut paraître surprenant et cela surprendra certainement la plupart de ceux qui ont pour métier de passer des films sur un écran, mais qui par principe ignorent comment se font ces films. C'est une des petites « combines » du métier. On dit à un compositeur : « Une bonne affaire pour vous ! — Ah ! chouette alors ! — Vous allez faire la musique de notre superproduction... — Bonne idée, et combien me donnerez-vous pour cela ? — Rien du tout pour commencer

et le double ensuite... ! — Autrement dit vous ferez les frais des partitions, peut-être même des exécutants et nous, en échange, nous ne vous donnerons rien du tout. Soyez du reste bien content de n'avoir pas à nous payer un forfait pour cet honneur, cela se fait beaucoup et après tout c'est pour vous une excellente publicité. Bien entendu, vous êtes autorisé à vous faire payer directement lorsque nous aurons vendu le film et qu'il ne nous concernera plus ». Cela a l'air d'une plaisanterie, mais c'est pourtant ainsi que cela se passe. Il me semble que cette histoire doit faire soupirer certains vieux du métier qui se souviennent d'avoir tenu à leurs ouvreuses un langage semblable : « Je vous engage, Mademoiselle, soyez heureuse, vous n'aurez à me verser que trente francs par jour et je ne vous demanderai pas même d'autres faveurs qui sont pourtant dans les coutumes de notre métier ». Cette méthode est à ma connaissance à peu près défunte, c'est ce que l'on appelle un progrès social ; je ne vois pas pourquoi les auteurs de musique continueraient à être traités comme ne l'est plus le petit personnel. Seulement on voudrait les voir eux-mêmes se défendre, mais il faut bien reconnaître que les gens lésés y mettent une évidente bonne volonté. Ils ne savent crier que lorsqu'on veut les empêcher d'être battus. Combien de fois avons-nous vu plus près de nous un distributeur trembler de peur — et de peur agressive — parce que nous avions signalé les « abus de pouvoir » d'un de ces exploitants que l'on dit « gros »... Mais cela encore est une diversion qui n'a pas sa place dans une dissertation sur la S.A.C.E.M... Nous aurons également l'occasion d'y revenir un jour où nous aurons envie de divertir la galerie.

Toujours est-il que ces chicanes de production ne peuvent concerner l'exploitation ; un film passe à un pourcentage suffisamment raisonnable pour qu'il n'y ait aucun frais supplémentaires concernant ce film. Que les salles paient les droits sur les disques passés à l'entrée ou à la sortie et à la sortie, soit, mais rien d'autre... Et cela est encore un point à signaler, il ne faut pas confondre les pourcentages afférents aux disques et ceux qui concernent le film. Nous

voudrions bien dire que tout le monde l'entendait ainsi, mais nous en sommes si peu convaincu !!! Du reste, toutes ces chicanes en arriveront à un programme qui s'appelait naguère *Perception dans les Salles*, problème qui avait l'absolue adhésion de la majorité des gens de notre corporation lorsqu'elle cachait un vilain organisme tentaculaire et qui maintenant a l'air d'être complètement mis sous le boisseau. Avec la surveillance des recettes, le billet d'Etat, la perception directe doit régler toutes questions, répartir immédiatement la part de chacun et remercier la S.A.C.E.M. pour ses bons et loyaux services avec prière de ne pas insister... Mais en attendant ne soyons pas les poires de l'histoire, c'est au producteur de payer ses droits, mais c'est à la S.A.C.E.M. de les réclamer. Tout cela est à réviser et pour conclure, je citerai la réflexion d'un auteur plaignant : « Vous voulez nous faire revenir bien loin en arrière, les droits d'auteurs datent de Beaumarchais. Voulez-vous nous reprendre un privilège aussi ancien... ? ».

Nous ne voulons rien reprendre, mais un peu nous mettre au pas de l'époque. Ceci vient à l'appui de notre opinion que cette perception était caduque dans sa forme... Beaumarchais, c'est un peu vieux pour un métier qui est si jeune en dépit de ses bonzes, ses grigous et ses rabacheurs. Revoir une chose n'a jamais signifié l'annuler, tout au moins pas forcément.

... Tout ceci pour préciser ma pensée qui, je crois, est le reflet de celle de pas mal de gens de notre métier. Nous comprenons tous très bien les droits et les devoirs de chacun, nous estimons infiniment la respectabilité des organisations fonctionnalisées, le talent des auteurs et compositeurs, les droits à la vie de tant de gens... Mais nous ne voulons pas que l'accord entre individus normalement opposés se fasse sur notre dos. Il faut croire que nous ne sommes pas tout seuls dans cette conviction puisque les tribunaux ont par deux fois au moins donné tort aux exigences de la S.A.C.E.M. vis à vis des exploitants.

R. M. ARLAUD.

COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

A MARSEILLE

36, La Canebière
Tél. D. 74-22

Le Délégué Général ne reçoit que sur rendez-vous.
Le Chef de Centre reçoit les mardis et vendredis de 10 h. à midi, les autres jours sur rendez-vous.

AVIS IMPORTANT AUX RESSORTISSANTS DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

Pour éviter toute erreur d'acheminement dans la correspondance, MM. les ressortissants de l'Industrie Cinématographique voudront bien libeller entièrement et sans abréviation l'adresse de notre organisme que nous indiquons à nouveau ci-dessous :

Comité d'Organisation de l'Industrie
Cinématographique,
36, La Canebière, Marseille

Les initiales C. O. I. C. peuvent être confondues avec celles du Comité d'Organisation des Industries Chimiques dont les bureaux se trouvent également sur La Canebière.

TIMBRE FISCAL

Pour répondre à de nombreuses demandes d'exploitants, nous signalons que les places d'un prix supérieur à 10 francs sont passibles du droit de timbre fixé actuellement à 0,60.

L'exploitant est autorisé à récupérer le montant du timbre auprès du spectateur dans le cas où le prix de ses places se trouve supérieur à 10 frs. par suite de la récente majoration (places primitivement à 9 et 10 passées respectivement à 11 et 12).

Pour éviter de munir chaque billet d'un timbre collé à 0,60, il est possible de le porter en compte avec le trésor. A cet

effet, les Exploitants doivent adresser à M. le Directeur de l'Enregistrement de leur circonscription une demande sur papier timbré rédigée comme suit :

Je soussigné (directeur ou propriétaire du cinéma rue à s'il s'agit d'une société le préciser) ai l'honneur de vous demander d'être autorisé à payer en compte avec le trésor le droit de timbre qui est applicable à mes places au-dessus de 10 frs. Je prends l'engagement de me conformer aux dispositions de l'arrêté de M. le Directeur de l'Enregistrement du 27-6-1934.

Indiquer sur la demande la date de départ. Il faut compter environ 8 à 10 jours entre l'envoi de la demande et la réception de l'autorisation; jusqu'à ce moment-là, vous devrez utiliser les timbres quittances à 0,60.

Le Chef de Centre :
J. DOMINIQUE

©

ŒUVRES SOCIALES DU CINÉMA

COOPERATIVE. — Le service des Œuvres Sociales rappelle à MM. les Chefs d'entreprises qu'il est à leur disposition pour leur donner le nombre de bulletins d'adhésion dont ils pourraient avoir besoin, ainsi que leur personnel. Ces bulletins doivent être remplis à raison d'un par foyer. Le droit d'inscription est de 20 frs par personne.

La Coopérative fonctionnera dès qu'un nombre suffisant d'inscrits aura été réuni; le retardataires devront attendre un mois au minimum, avant d'en bénéficier.

PRISONNIERS. — Les Œuvres Sociales du Cinéma, région de Marseille, ont organisé un service d'expéditions de colis aux membres de la corporation actuellement prisonniers de guerre. Ce service fonctionne depuis le 1^{er} Février. Les personnes désireuses de faire bénéficier leurs parents de ces envois, sont priées d'adresser au service des Œuvres So-

A TOULOUSE

Sous-Centre

9, Rue Agathoise

Tél. : 256-81

Bureaux ouverts de 9 h. à 12 h.
et de 14 h. à 18 h. 30

ciales (C. O. I. C., 36, La Canebière) les renseignements ci-dessous :

- nom du prisonnier
- prénom
- adresse complète
- situation antérieure dans la corporation
- nom du plus proche parent résidant à Marseille ou dans la région
- adresse de ce parent.

Elles devront également fournir au service des Œuvres Sociales, à raison d'une par mois et par prisonnier, une étiquette sans laquelle le colis ne peut être expédié. La Croix-Rouge française assure l'expédition des colis. De cette manière, toutes garanties sont prises contre les pertes ou vols au cours du transport.

Voici la composition actuelle de ces colis :

250 grs de pain de guerre; 250 grs de chocolat; 400 grs de bœuf; 1 paquet de tabac; 2 paquets de cigarettes; 250 grs de sucre; 1 fromage crème de gruyère; 250 grs de biscuits sucrés; 250 grs de pâtes; 100 grs de savon; 250 grs d'amandes; 3 bâtons de pâte de fruit; 250 grs de pain d'épice; 1 sachet assaisonna; 250 grs légumes secs.

ENTR'AIDE. — La Commission des Œuvres Sociales dans sa séance du 16 Février a réparti une somme de 15.500 frs entre différents cas dignes d'intérêt qui lui avaient été signalés. Elle a notamment accordé un secours d'extrême urgence à

MARSEILLE 5 ALLÉES L. GAMBETTA TEL. NAT. 40-24-40-25 5, RUE COLBERT TELEPHONE 10-06	PARIS 40, RUE DU CAIRE TELEPHONE GUT. 85-77 35, RUE ES TOUKIA TELEPHONE 40-77	LYON 5, RUE PUISS GAILLOT TEL. BURDEAU 22-67 13, B. CHARLEMAGNE TELEPHONE 206-16	NICE 9, R. MARECHAL PETAIN TELEPHONE 836-89 CASABLANCA 37, R. DE COMPIEGNE TELEPHONE 06-29
--	--	---	---

Établissements

RADIUS

130, Boul. Longchamp - MARSEILLE
Tél. N. 38-16 et 38-17

TOUTES FOURNITURES
POUR CINÉMA.

Georges GOIFFON et WARET

51, Rue Grignan - MARSEILLE
Tél. D. 38-26

CINÉMA

Banlieue Marseille
Net 100.000 p. An
Prix 650.000. Cause maladie

INSTALLATION DE CABINE
16 m/m et 35 m/m

HORTSON
A.N.M. 43

FILM RADIO
LANTERNES PEERLESS

LIVRAISON RAPIDE

CINÉ TECHNIQUE

20, Rue Caffarelli, 20 — TOULOUSE

des membres de la corporation évacués des Vieux-Quartiers de Marseille. La situation de ces derniers a retenu l'attention de la Commission: leur cas sera examiné dans une séance ultérieure, et tous les moyens de venir à leur secours seront étudiés.

©

SOUSCRIPTION

On trouvera ci-dessous la 7^e liste des versements à notre souscription.

Nous remercions bien vivement les membres de la corporation pour leur geste de solidarité.

Nous rappelons à ceux qui n'ont pas encore versé leurbole qu'il est indispensable que chacun nous donne les moyens de réaliser notre programme de secours et d'entraide. Les secours immédiats en cas de maladie, les primes à la naissance, les envois de colis aux prisonniers, tous ces services imposent de lourdes charges. Beaucoup de membres de la corporation ont été touchés par l'évacuation du Vieux-Port; la Commission des Œuvres Sociales s'est déjà occupée de leur situation dans sa séance du 16 février. Que les retardataires se hâtent!

Nous rappelons que les versements doivent être faits en mandats ou en chèques bancaires au nom de **M. Dominique**, Souscription Œuvres Sociales, à l'exclusion de tout autre mode de versement.

Certains dons qui avaient été effectués au compte chèques postaux du Comité ne nous parviendront qu'avec un long retard.

7^e LISTE

Familial à Labastide de Rouairoux	50 »
Café du Gard à Sospel	100 »
Théâtre à Marseillan	100 »
M. Tabouret à Cabannes	100 »
Modern à Salon	100 »
Alais, Froges et Camargue à St-Aubin	1.506 »
Cinétoile, Cinévox à Nice	236 20 »
Variétés à Pézenas	100 »
Luna Park à Clermont l'Hérault	200 »
M. Calafell à Sigean	100 »
Films Champion	500 »
Direction et Personnel	100 600 »
M. Lanet à St-Pé de Bigorre	100 »
Sté Marseillaise de Films	2.000 »
M. Clottin	150 »
Revue de l'Ecran	500 »
Casino Cinéma à St-Hippolyte du Fort (Gard)	100 »
Rex à St-Jean du Gard	200 »
St-Maximin	200 »
	6.442 20
Total des listes précédentes :	73.742 »
Total à ce jour :	82.184 20

Yvan Noé reçoit



La presse marseillaise a été récemment conviée à assister à une prise de vue de *La Cavalcade des Heures*. Yvan Noé réalise ce film en divers studios mais c'est assez logiquement à ceux de Marseille qu'il reçut les journalistes... de Marseille. Meilleur en scène, mais aussi auteur du scénario, Yvan Noé présenta son état-major de techniciens et quelques uns de ses interprètes qui étaient de service ce jour-là. Il y avait Meg Lemonnier, Pierre Caillol, Fernandel et Félix Oudard. On échangea des idées, on égraila la presse — chacun son tour — et l'on fit semblant d'être tous en accord parfait devant la photographie. MM. Emile Capelier et Beauchamp, distributeurs du film pour Marseille faisaient les honneurs

des lieux et veillaient à la cordialité de cette petite réception.

Presque personne ne manquait à l'appel. René Jeanne était venu faire ses adieux car il prenait le lendemain le train de Paris. Autour d'Yvan Noé, on pouvait voir Gabriel Moulan, Marc Pascal, Fernand Véra, A. Barjon, Pierre F. Cordelier, Blanche Albert, Georges Ruth, Jean Bazal, Charles Ford et d'autres encore. Ce qu'un chroniqueur appellerait une belle brochette...

C'est ainsi que la presque totalité de la presse quotidienne et spécialisée a pu voir vivre quelques heures de production et apprécier l'entraîn qui est toujours de mise quand Yvan Noé commande sur le plateau.

PAS UNE IDÉE
PAR SEMAINE

En proposant la rubrique « Une idée par semaine », nous voulions tout à la fois permettre à chacun de donner quelque chose à l'édifice corporatif et, d'autre part, prouver que les gens de la corporation ne sont pas si vides de réflexion que d'aucuns le veulent prétendre, qu'ils ont des idées et des opinions autrement que pour protester à contre temps et que toute organisation du cinéma qui ne ferait pas large part à leurs initiatives ferait fausse route. Nous venons donc d'enregistrer une preuve: les gens de la corporation réunis n'ont pas une idée par semaine — à moins qu'ils n'aient pas en commun le franc 50 cts

nécessaire pour timbrer une enveloppe mais ce serait surprenant. —

Faut-il en disserter, en pleurer, faut-il commenter? Non, disons plutôt comme sur ces publicités qui étalent des chiffres que le distributeur estime foudroyants: sans commentaires. Pourtant à titre d'illustration, on pourrait raconter une petite, toute petite histoire qui n'a pas dix jours d'âge. Une dame, fort bien cotée dans notre métier et qui s'est retirée de l'exploitation provisoirement me déclarait avec enthousiasme: « Quel beau métier! Je l'aime tant, je le regrette tous les jours, quand je pense que dans mon cinéma je pouvais passer la semaine à combiner des « gueuletons » pour le dimanche. »

Et voilà, ne parlons plus de l'idée hebdomadaire.

CHARBONS de PROJECTION
SOCIÉTÉ FRANÇAISE **AEG** AGENCE de MARSEILLE
6, BOULEVARD NATIONAL — TÉL. NAT. 54-56

HANS ALBERS

DANS

SERGENT BERRY

avec
GERD HÖST
HERMA RELIN
Réalisation de Herbert SELPIN

UN FILM EUPHONO

Un film "dynamique"



après avoir réalisé
à TOULOUSE 388.670 aux Variétés
à MARSEILLE 545.393 au Studio-Majestic
à PERPIGNAN 112.884 au Castelet

débuta triomphalement à la "SCALA" de LYON

RECETTES DES SALLES

PATHE (Finance Noire)	239.408 fr.
REX (Finance Noire)	244.328 —
ODEON (Andorra, 2 ^e semaine)	185.209 —
CAPITOLE (Sang Viennois)	237.550 —
MAJESTIC (Les Inconnus dans la Maison)	172.169 —
STUDIO (Les Inconnus dans la Maison)	124.555 —
HOLLYWOOD (La Maison du Maltais, 2 ^e semaine)	118.656 —
CAMERA (Trois Artilleurs à l'Opéra)	88.609 —
CLUB (L'Emigrante)	63.886 —
NOAILLES (Caprices, 2 ^e semaine)	57.432 —
ECRAN (Bourrachon)	25.098 —
CINEVOG (Entrée des Artistes)	87.588 —
PHOCEAC (Brigade Sauvage)	110.986 —
CCMEDIA (La Pocharde)	51.125 —
CINEAC PETIT MARSEILLAIS (Campement 13)	107.209 —
CINEAC PETIT PROVENÇAL (Parade en Sept Nuits)	70.796 —

MUTATIONS DE FONDS

LOIRE INFÉRIEURE

21 décembre 1942. — M. Pierre Thebaud demeurant au Bourg D'Héric, est autorisé à exploiter dans cette Commune une salle de cinéma avec Films de 16 mm., dénommée salle Jeanne d'Arc.

HAUTE SAVOIE

22 décembre 1942. — M. Caccia Gilbert, demeurant à Vétraz-Monthoux, barreau de Bas Monthoux est autorisé à se faire inscrire au registre de commerce pour l'exploitation d'une salle de cinéma en standard dénommée Pléney-Cinéma, à Merzime.

NORD

La Société Anonyme Ste Philomène a loué à M. Bernard Désir pour trois, six ou neuf années à compter du 30 janvier 1943, le fond de cinéma dénommé « cinéma la Renaissance » exploité à Ferrière-la-Grande, rue des Ecoles.

Oppositions : Etude de M. Derasse,

Notaire à Maubeuge.

Première Publication : *Les annonces légales du Nord* à Lille du 3 janvier 1943.

MORBIHAN

M. Jean Saint Léger a apporté à la Société à responsabilité limitée cinéma « le Sectic » son fonds d'entreprise de Cinéma exploité à Ploermel avec exploitation d'ambulant.

Oppositions : En l'Etude de Maître Bouchaud à Ploermel.

Première Publication : *Les petites affiches* à Rennes du 5 février 1943.

LANDES

4 décembre 1942. — M. Dereix (Edmond) domicilié à Bordeaux, 164, rue François de Sourdis, est autorisé à exploiter un cinéma en format 16 mm. dans les Communes de Linxe, Ponthoux sur Ladou et Castels, dénommé Tournée cinématographique de la Côte d'Argent.

SORTIES LÉGALES

conformément à la décision N° 14 du C.O.I.C.

Titre du Film	Date Sortie	SALLE	Agence	*
MARSEILLE				
* P. : Présentation.				
E. Exclusivité.				
Le Mistral	24 Fév.	Majestic-Studio	Eclair	E.
Amant de Bornéo	24 Fév.	Pathé-Rex	Midi Cinéma Localior	E.
A la Belle Frégate	1 ^{er} Mars	Majestic	Midi-Cinéma	P.
Le Bienfaiteur	3 Mars	Majestic	Régina	P.
Le Comte de Monte Cristo (1 ^{re} époque)	9 Mars	Majestic	Régina	P.
Le Comte de Monte Cristo (2 ^{me} époque)	9 Mars	Majestic	Régina	P.
TOULOUSE				
Le Comte de Monte Cristo (2 ^{me} époque)	24 Fév.	Trianon	Regina	P.

ECLAIR-JOURNAL

enrichit le cinéma français en présentant une grande œuvre filmée, inspirée d'une grande œuvre écrite...

FERNAND LEDOUX
JEAN CHEVRIER
GINETTE LECLERC
MICHELINE FRANCEY

dans

LA GRANDE MARNIÈRE

Réalisation de

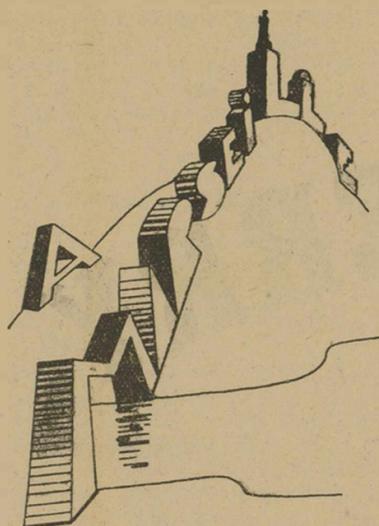
Jean de MARGUENAT

d'après le roman de Georges ONNET



Production
LES MOULINS D'OR.

« ... Il y a tout dans La Grande Marnière. Il n'y manque aucun de ces leviers d'intérêt qui ont, de tous temps, soulevé les foules : l'âpreté des hommes, la beauté de la terre, l'amour et ce piment irrésistible : le mystère d'une intrigue policière ».



Les Programmes de la Semaine.

PATHE et REX. — L'Enfer du Jeu, avec Sessue HahakaKa (Discina). Exklusivité simultanée.

MAJESTIC et ETUDIO. — La Fille de la Steppe, avec Hilde Krahl (Tobis). Exklusivité simultanée.

ODEON. — Sur scène : Folie Burlesque.

CINEVOG et PHOCEAC. — Béatrice Cenci, avec Carola Höhn (Francinex). Première vision. Deuxième semaine.

NOAILLES. — Dernière Aventure, avec Annie Ducaux (Eclair Journal). Seconde vision.

Présentations à venir.

LUNDI 1^{er} Mars

à 10 h. du matin : MAJESTIC (Régina)
A LA BELLE FREGATE

⊙

MERCREDI 3 MARS

à 10 h. du matin : MAJESTIC (Régina)
LE BIENFAITEUR

⊙

MARDI 9 Mars

à 10 h. du matin : MAJESTIC (Régina)
LE COMTE DE MONTE-CRISTO

1^{re} époque (Edmond Dantès)

⊙

à 14 heures 30 : MAJESTIC (Régina)
LE COMTE DE MONTE-CRISTO

2^e époque (Le Châtiment)

L'INTERMÉDIAIRE
CINÉMATOGRAPHIQUE
du MIDI
Cabinet AYASSE
44, La Canobière - MARSEILLE
Téléphone COLBERT 50.02
VENTE ET ACHAT DE CINÉMAS ET
DE TOUTES SALLES DE SPECTACLES
Les meilleures Références.

UN GRAND FILM
POUR
UNE GRANDE DATE

Jubilé



Jubilé

Jubilé



A partir du 10 Mars 1943, la U.F.A. fête son jubilé. C'est une grande date dans l'histoire du cinéma, cette histoire à laquelle, depuis 25 ans, la U.F.A. apporte une si importante contribution.

A l'occasion de ce jubilé, les premières salles de France passeront les plus marquantes productions U.F.A.

Plusieurs ont inscrit à leur programme un film d'autant plus caractéristique et émouvant qu'il se mêle aux événements actuels sans craindre leur atmosphère navrante et troublée.

ZARAH LEANDER

dans

UN GRAND
AMOUR

Réalisé par ROLF HANSEN

avec

VICTOR STAAL

et

PAUL HORBIGER

... Le premier film réalisé en France dont l'action se passe entre le début de la guerre et le moment présent.

Al|liance C inématographique E uropéenne



FEU SACRÉ

Film français, scénario de Viviane Romance, adapté par Pierre Rocher et dialogué par Roger Vitrac, mis en scène par Maurice Cloche, interprété par Viviane Romance, Georges Flamant, Franck Villars, Delmont, Catherine Perry, Jean Callamand, Orbal, Claire Vervins, etc...

RESUME. — On a dit qu'il s'agissait d'une biographie romancée de Viviane Romance (sans jeu de mots, il serait mauvais). Une petite dinde arrive de la campagne chez une tante un tantinet folle. Après avoir fait un grand nombre de métiers, elle se sent touchée par la grâce et décide de faire du théâtre. Les cours de comédie étant trop onéreux, elle fait de la figuration dans un « grand machin » qui doit représenter le Casino de Paris. Echelon par échelon, elle finit par obtenir un petit rôle mais se bagarre avec la grande vedette maison, est accusée d'un vol et congédiée. Entre temps, elle est tombée amoureuse d'un peintre qui est un fils à papa sans grande consistance tandis que le « capitaine des boys » s'éprend d'elle et se fait même flanquer à la porte pour elle, ce qui décide ledit chevalier servant à reprendre son ancien métier qui est la boxe. Ceci fait, il devient champion d'Europe, le soir où le peintre lâche Viviane Romance, ce qui l'oblige à la consoler, ce qui lui fait rater le dernier train possible pour prendre le bateau et partir réaliser un gros contrat en Amérique. Carrière une seconde fois ratée pour Viviane qui ne l'aime que comme un copain. Qu'à cela ne tienne, il deviendra journaliste et, comme c'est un garçon qui semble réussir assez bien ce qu'il veut, il est aussitôt expédié à l'étranger pour y faire un grand reportage. Enfin bref, pour finir, Viviane Romance devient grande vedette mais pas si vite que je le raconte ici : elle sera danseuse de French Cancan, perdra son jupon un soir de soulographie et se fera reflanquer à la porte, elle sera figurante bousculée par tout le monde et puis tout d'un coup, pour avoir dit avec un exceptionnel talent : « Raymond vient d'avoir une insolation », elle joue des rôles de plus en plus grands et obtient, enfin, la grande vedette. Triomphe, succès, la grande étoile

naguère maltraitée lui saute au cou ; Flamant qui est rentré s'en va tout triste mais Viviane estimant que sa carrière étant chose faite, peut enfin aimer ce brave garçon ; elle lâche tout le monde et l'affiche du film qui s'appelle justement Victoire de l'Amour, permet un fondu enchaîné pour la fin de l'histoire.

REALISATION. — Maurice Cloche a fait naguère un des documentaires les plus intéressants du cinéma français : **Le Mont Saint Michel**, il réalisa également un film raté mais plein de bonnes intentions : **La Vie est Magnifique**. C'est donc un metteur en scène à qui l'on peut faire confiance semble-t-il. On prétend que pour **Feu Sacré**, Viviane Romance lui a donné un petit coup de main, on s'en aperçoit. Mais comme Cloche est un homme décidé à sauver les meubles il a de concert avec Burel, son opérateur, consacré un certain nombre de mètres aux cuisses, fesses et autres arguments de Viviane Romance. Arguments dont il n'est pas un exploitant pour méconnaître la haute portée commerciale... et puis le public croira que cette aventure lui révèle les dessous des coulisses, on assure qu'il adore ça, à l'étranger ou dans certains coins de province on croira aussi que cela révèle les « dessous de Paris ». Tout ceci est fort bien. En somme, la réussite de **Feu Sacré** est une question d'adresse dans la publicité si l'on rappelle que la super-vedette est une allusion non déguisée à Mistinguett et que l'on a reconstitué une mémorable bagarre de femme avec jambes en l'air et tout et tout, si l'on souligne que l'on pénètre dans les loges des girls, que tout cela est coquin comme tout, vous voyez cela d'ici. Et puis après tout comme disait ce directeur futé et avisé : « Ils nous fatiguent avec leurs grands films, leurs chef-d'œuvres, c'est peut-être très beau mais ça ne fait pas un elou ». **Feu Sacré** n'a jamais voulu participer au relèvement du cinéma, c'est de la marchandise qui porte hautement son étiquette, et on ne trompe pas le client. La franchise est une qualité comme une autre, même pour un film... Roger Vitrac, auteur des dialogues, est un garçon de qualité, il fit autrefois ce **Coup de Trafalgar** qui eut quelque répercussion dans le théâtre ; il est des moments où il n'est

pas inutile de le lui rappeler.

INTERPRETATION. — Viviane Romance n'est pas tendre pour elle. Elle se présente froidement comme une petite gourde qui ne prend de l'esprit qu'au fur et à mesure de sa réussite, pour devenir à peu près normale au moment où elle rejoint son étage actuel de « star ». C'est assez étrange comme franchise et si je reprends un souvenir de journaliste, un jour où Viviane Romance, débutante, était présentée dans un club parisien, je ne puis qu'approuver cette sincérité. Elle en « flanque plein la vue » lorsqu'elle fait le grand écart, elle essaie un nombre considérable de coiffures et doit dessiner elle-même ses robes. Il est un peu imprévu de voir Georges Flamant jouer les gars au grand cœur c'est probablement ce qui nous déconcerte, Delmont dont le Balthazar restera longtemps gravé dans notre mémoire est un cordonnier au cœur également grand, Orbal un tendre piqué tueur de miles. Il n'a pas compris la différence qui existe entre un sketch de music-hall et un rôle de cinéma, qu'importe puisque sa seule apparition déchaîne les rires. Et puis il y a Franck Villars, c'est un excessivement beau garçon, il a une voix qui ne semble pas lui appartenir mais qui est grave et belle, on regrette que son personnage soit si veule, avec une tête pareille... Enfin ce sera pour une autre fois. Il y a des tas d'autres gens, certains ont beaucoup vu de cinéma américain : il y a énormément de petites filles qui se croient consummées par le **Feu Sacré** et qui viennent montrer cuisses et frimousses autour de la vedette... Que de ravages ce film a dû causer autour de la Victorine. Parmi toutes ces nouvelles, une sort nettement de la masse : Claire Vervins, gentille, jolie, fine, qui joue bien un rôle de petite poule élégante et agaçante. On a l'impression que symboliquement cette production a voulu donner des chances à beaucoup « d'espoirs » ; on ne peut les citer, d'autant plus qu'on ne sait pas leurs noms, mais il sera amusant pour plusieurs d'entre eux, de rappeler dans une dizaine d'années qu'ils ont fait leurs débuts là dedans... Pas pour tous, évidemment.

R. M. A.

Je suis un Spectateur...

Je suis sorti l'autre jour avec mon ami le directeur. Nous avions à fêter je ne sais trop quel anniversaire... et je dois avouer, une fois n'est pas coutume, que nous l'avons fort bien fêté. Si bien même, qu'après les derniers fonds de verres, mon ami le directeur était tout à la fois lyrique, bavard et philosopant. Il disait de grandes et profondes choses concernant son métier :

« Vois-tu, me répétait-il, ce n'est pas un métier que j'exerce, c'est une mission, tu entends, une mission. Ainsi lorsque je prépare un panneau publicitaire, ce n'est pas une pancarte que j'imagine, pas un attrape-nigaud mais un élément d'information, de grande information... » Je l'ai accompagné chez lui en lui disant d'excellentes choses et en déplorant qu'il faille le voir dans cet état pour lui donner de sa situation une opinion aussi haute.

Si je raconte toute cette petite aventure, privée s'il en fut, c'est que quelques jours plus tard, passant devant la salle que dirige mon ami, avec tant de compétence, je vis une façade annonçant un très ancien film... On y voyait en grosses lettres le nom de Viviane Romance. Or ma mémoire est assez bonne, je sais pertinemment que Viviane Romance ne jouait pas dans cette histoire... Je suis entré, j'ai vu le film, j'ai, en effet, vu Viviane Romance dans un petit emploi de figuration. En quoi évidemment mon ami le directeur n'avait pas positivement menti... pas positivement mais bien un peu quand même. Parce que les gens qui sont venus voir « une Viviane Romance » comme on va voir « un Raimu », « un Fernandel » (les acteurs étant en quelque sorte des étiquettes tout comme riz, pruneau ou poisson mariné pour désigner la marchandise). Or cette annonce-là était aussi proche de la vérité que pourrait l'être l'étiquette « filet de maquereau » sur un bocal de cornichons et de petits oignons où marinerait un imperceptible filet.

Mon ami me répondit à ces émouvants arguments par : « Tu es jeune, c'est du commerce et personne ne s'en plaint ». Il faut vous dire qu'il était complètement à jeun ce jour-là ce qui lui donnait un état d'âme moins philosopant et moins poétique.

Depuis ce jour, je n'ai pas mieux compris qu'avant, mais je me suis néanmoins constitué une petite collection assez joyeuse de documents publicitaires.

On y voit selon l'année, le mois ou la semaine, les vedettes se livrer à un petit jeu de cache-cache ou plus exactement à une partie de quatre coins. On me dira

évidemment que ce petit jeu est le baromètre de la popularité... Ce n'est même pas vrai, il est le baromètre de la petite idée du directeur... Il marque parfois une certaine température. Ainsi on ne saurait dire que la cote de Fernand Gravez soit en baisse et que celle de Juvet la surclasse. Il me semble que ce serait plutôt le contraire avec l'absence prolongée de Juvet et l'activité débordante de Gravez. Eh ! bien, il paraît que non. J'ai vu annoncer Mister Flow de la façon suivante : « Edwige Feuillère et Louis Juvet dans Mister Flow... Gravez, fini, parti, caché, disparu... une idée... »

J'en ai vu bien d'autres, j'ai par exemple dépisté les petits malins qui, voulant faire de l'ironie à bon compte, dénichant Josette Day dans toutes les petites aventures qu'elle tourna la mettait en grand fromage. Il paraît que même une fois, la dame voulut intenter un procès pour « nom trop grand » mais on m'a dit que ce n'était pas vrai et que cette histoire-là n'était qu'une autre plaisanterie, celle d'un journaliste. Mon Dieu qu'il est difficile pour un brave spectateur de s'y retrouver parmi tous ces gens qui plaisaient sur notre dos. Enfin, passons, d'ailleurs pour Josette Day, les directeurs ont renoncé à grossir son nom, je ne sais pas pourquoi.

Enfin quoi, je ne suis pas mauvais coucheur mais je n'aime pas ça. Evidemment un artiste peut avoir un grand rôle dans un de ses premiers films et un nom pas bien gros... C'est en somme restituer la vérité que de le mettre en plus grand mais de là à tout embrouiller, tout intervertir, tout mélanger, c'est peut-être très commercial mais je n'aime pas ça, alors non, pas du tout. En fin de compte, puisque je n'aime pas ça, ce ne doit pas être si commercial qu'on l'imagine.

A propos de choses que je n'aime pas,

Pour vos Intermèdes, Attractions
Numéros de Music-Hall
UNE ADRESSE
SPECTACLE OFFICE
(L. FERAUD) Créé en 1918
Jean VIAL
Directeur
(Licence Internationale)
5, Rue Pavillon - MARSEILLE
D. 05-19

il faut que je vous parle des bonbons. Je ne sais si tout le monde prend des bonbons au cinéma mais moi ça m'arrive, c'est agréable, amusant. Or donc, je fis il y a quelques jours un petit signe discret et une cuivreuse qui posa gentiment sur mes genoux... son panier de confiserie (Voyons qu'alliez-vous imaginer, je suis un spectateur sérieux, moi !). Je lui posai des questions sur la qualité de sa marchandise et elle me vendit une « ration » de confiserie qu'elle m'assura être « pur sucre » et qui me couta dix-huit francs. Evidemment la mention pur sucre ne figurait nulle part, c'est tant pis pour moi, je n'avais qu'à vérifier. Mais alors j'eus le malheur de manger les bonbons... Je ne détaillerai pas mes impressions, je ne suis pas chargé de la rubrique gastronomique. Pour me résumer de la façon la plus brève et la plus discrète je dirai simplement que je n'aime pas ça, mais alors absolument pas et je n'imagine pas qu'il y ait un être vivant et approximativement pensant qui puisse aimer ça.

Naturellement j'ai interrogé mon ami (le directeur) : il s'est moqué de moi, me déclarant que j'avais eu tort de goûter à cette confiserie, que lui n'avait jamais commis pareille erreur, que pour lui la confiserie de cinéma n'était pas une chose qui se mangeait mais une chose qui payait l'électricité, et pas mal de faux frais. Tout ceci est évidemment un point de vue. Ce n'est pas le mien. Dans ma naïveté d'être pur, ou presque, je suppose que tout ce qui se passe dans une salle regarde un peu le directeur de cette salle. Que le film sur l'écran ne peut justifier ni les punaises dans les fauteuils, ni la crasse dans les tapis, ni même la limonade purgative dans les verres du bar ou des choses innombrables dans les sachets et pochettes de confiserie. Certes, l'exploitant doit s'adresser à des fournisseurs qui, eux-mêmes ont des difficultés énormes... Mais comme tout cela pour finir arrive au spectateur à un prix excessivement élevé, l'irresponsabilité ne peut absolument pas être plaidée. On profite de ce que les salles sont obscures, les pochettes mystérieuses et les sachets un peu trop opaques. On profite d'une certaine bonne volonté du client qui n'est pas venu pour cela car dans une confiserie même foraine où il vient pour ça on est un peu plus circonspect. Il me semble que si j'étais directeur, j'estimerai que mon métier n'étant pas de vendre de la confiserie, je préférerai renoncer à ces petits bénéfices que de mécontenter mes clients. Mais il paraît que je n'y connais rien. Que les clients aiment beaucoup ça et qu'ils sont très contents.

Il faut croire que je suis tout seul à ne pas aimer ça !

MODESTE PARFAIT.

A propos du jubilé de la U.F.A. 25 ANS D'HISTOIRE DU CINÉMA

CE QU'EST LA U. F. A.

Il y a vingt-cinq ans que la U. F. A. a été créée, en pleine guerre mondiale, pour « résumer effectivement tout ce que le cinéma allemand avait tenté jusque-là, affirmer sa vitalité et assurer sa continuité en dotant le pays d'une industrie cinématographique d'importance mondiale ». Un coup d'œil jeté sur ces vingt-cinq années montre qu'elle a pleinement rempli les vœux de ses créateurs. Elle compte parmi les plus grandes firmes cinématographiques du Monde; son prestige artistique est très élevé, attesté par des centaines de films à grands spectacles, films dramatiques, de caractère historique, comiques, musicaux, folkloriques, par sa production très importante de films scientifiques et documentaires dont elle s'est fait une spécialité inégalée, et par ses actualités. Elle représente, en outre, un ensemble technique, industriel et économique considérable, et groupe autour de ses studios les plus vastes du Monde, des laboratoires d'étude, des ateliers de tirage, des usines de pellicule, des studios et des laboratoires spéciaux pour la production des documentaires et des Films d'études biologiques, botaniques, son Musée et son Ecole du Cinéma, ses éditions, son circuit de salles comprenant plus de deux cents cinémas dont l'équipement et l'aménagement sont des modèles, son réseau d'agences étendu sur les cinq continents. C'est bien une des plus grosses organisations cinématographiques du Monde; la plus importante d'Europe.

PREMIERES ETAPES

Créée sous l'impulsion des autorités gouvernementales et en coopération avec les grandes banques allemandes, la U. F. A. réunit trois firmes anciennes, la Nordisk, le groupe Messner et le groupe Union; un peu plus tard, l'influence de la Deutsche Bank s'affirma prépondérante et d'autres entreprises se virent, à leur tour, attirées : la Décla Bioskop et l'Alifa qui, d'atelier de tirage devint aussi un centre d'études et de recherches techniques.

Dès 1918, le programme de production de la Société portait sur 71 grands films et 24 documentaires ; car, dès sa création, la U. F. A. avait ouvert sa Section des films documentaires et scientifiques, qui sont le titre de noblesse du Cinéma, et en particulier de la U. F. A. De grandes productions inséparables de l'Histoire du Film, apparurent alors, qui portèrent haut et loin le prestige de l'Ecole cinématographique allemande : de *Madame Bovary* (1919) à *Faust* (avec Emil Jannings et Camilla Horn) (1926), en passant par les *Nibelungen* et *La Vengeance de Krimhilde* (1924), par le *Dr Mabuse*, émouvant témoin du désarroi de l'époque, le célèbre

« *Métropolis* » et *Le Cabinet du Dr Caligari*.

LA LUTTE POUR LE FILM EUROPEEN :

Devenue la plus importante firme cinématographique du vieux Monde, la U. F. A. combattait pour l'indépendance du marché de son pays. Mais la lutte vint à dépasser ses moyens propres et la crise qui survint fut résolue par l'accord Parufamet (1925), par lequel la U. F. A. se liait à la Paramount et à la Métro. L'année 1927 rendit à la U. F. A. son indépendance, en Août, M. Klitsch, directeur-Général de la Société, se rendit aux Etats-Unis, et moyennant le remboursement anticipé de l'emprunt américain, il limita les conséquences les plus lourdes du contrat Parufamet, et plaça le film allemand à égalité complète avec Hollywood : l'avenir était maintenant dégagé.

Entre temps, à Neubabelsberg, les studios, bâtiments et constructions diverses été agrandis, modernisés. La section des Documentaires s'était imposée dans le Monde entier par la valeur de ses réalisations, parallèlement la U. F. A. avait créé et développé ses Actualités, qui avaient pris très vite une extension considérable, et une section de dessins animés et de films publicitaires. Elle créa sa chaîne de théâtres, étendue hors des frontières de l'Allemagne.

LA VICTOIRE DU PARLANT

C'est alors que parvinrent des premières nouvelles au sujet du succès des films parlants aux Etats-Unis. Il fallait sans tarder aviser. Devait-on céder ? La U. F. A. allait faire la preuve de son efficacité et de son esprit d'entreprise. En moins d'un an, les problèmes du parlant sont étudiés sur place, aux Etats-Unis : des studios d'enregistrement sont créés et équipés, les salles sont munies d'appareils de reproduction sonore. Et la présentation d'un premier essai de film parlant en Août 1929 est suivie, le 16 Décembre de la même année du mémorable Gala donné à la U. F. A.-Palast pour le premier film parlant de la U. F. A.

La voie du film parlant était ainsi ouverte pour l'Allemagne, grâce à l'action décidée et rapide de la U. F. A. qui devint ainsi la firme allemande dirigeante pour la production des films parlants. Presque immédiatement suivirent *L'Ange Bleu*, *Le Chemin du Paradis*, parfait modèle de comédie musicale cinématographique et *York* avec Werner Krauss, beau spécimen de film national historique.

La U. F. A. fait face ainsi à tous les problèmes qui se posent et se renouvellent chaque jour ; problèmes techniques jamais épuisés ; aménagement de nouveaux théâtres, studios et laboratoires,

sans cesse améliorés mise en valeur de la musique d'accompagnement par l'édition et le disque, organisation administrative des services et du réseau commercial, service des Actualités, devenues elles aussi sonores depuis 1930.

AU SERVICE DE LA RECONSTRUCTION NATIONALE

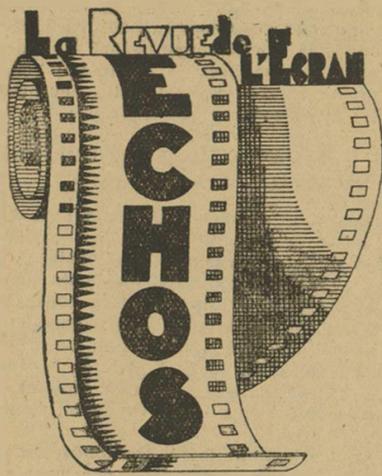
En 1933, le cinéma allemand s'est vu placé, sur une grande échelle, au Service de la reconstruction nationale ; et dès 1935, les 1.800 participants du Congrès du cinéma appartenant à tous les pays, purent constater l'importance exceptionnelle prise par le film en Allemagne. En 1936, la U. F. A. créa le Musée du Film ouvert au public, adjoint à l'Ecole du Cinéma que fréquentent nombre d'élèves.

La production libérée de toutes difficultés d'ordres économiques par la création de la Chambre du Film se développe comme une affirmation de la volonté nationale. La U. F. A. reçut en 1933 une première fois, le grand prix national avec *Au Bout du Monde* de Gustave Ucicky, puis à nouveau venu pour le film du Professeur Fröhlich *Magda* avec Zarah Leander et Heinrich George. A côté de ses productions exceptionnelles, nombre d'autres films exaltent les valeurs nationales du passé ou du présent, tandis que maintes comédies des films spectaculaires, et des réalisations artistiques, ont été tournées, où se retrouvent les noms de Zarah Leander de Marika Rokk, de Brigitte Horney, d'Ilse Werner, de Hans Albers, de Willy Fritsch...

Aujourd'hui, la U. F. A. se place parmi les plus grandes entreprises utiles à la nation ; elle constitue à la fois le centre rayonnant et le cadre du cinéma allemand. Et même parmi les difficultés actuelles, alors que beaucoup, parmi ses 8.000 employés ont rejoint les armées et qu'elle doit desservir plus de 7.000 Salles dans toute l'Europe, elle poursuit toutes ses tâches.

Non seulement elle a pu maintenir sa production cinématographique, mais elle assure la diffusion de ses films dans toute l'Europe. Elle possède maintenant les plus grands studios du Monde et elle représente le plus vaste ensemble industriel et technique. Son circuit de salles s'est étendu et elle édite les Actualités chaque semaine, en 29 langues. En outre, la U. F. A. est représentée dans tous les pays d'Europe, comme elle l'est en France depuis 1926 ; date de la création de l'*Alliance Cinématographique Européenne*. L'A. C. E. a contribué surtout depuis l'avènement du parlant, à l'activité et à la prospérité du cinéma français. Elle a tourné plus de 50 films français, tels que : *L'Etrange M. Victor*, *Général d'Amour*, *Un Mauvais Garçon*, *Adrienne Lecouvreur* et tant d'autres films...

Elle a découvert et fait connaître nombre d'acteurs, comme Jean Gabin, Danielle Darrieux et elle a offert à Raimu quelques-uns de ses plus grands rôles.



MIDI CINEMA LOCATION à Marseille, 17, Boulevard Longchamp informe ses confrères et MM. les Exploitants qu'une bobine de son documentaire « CHATEAU SAINT ANGE » a été égarée courant Janvier, dans les régions du Var et de Nice.

MATERIEL VOLE

Il a été volé dans la cabine du Cinéma de Saint-Cyprien à Toulouse le matériel suivant :

- 2 moteurs M. A. 27 P, marque Raganot, 110/130 volts ;
 - 1 porte-objectif Gaumont et un objectif 110 ;
 - 1 survolleur Ferrix CD 5 avec transfo Ferrix SH 10 et résistance pour lampe excitatrice.
- MM. les Exploitants à qui ce matériel pourrait être proposé voudront bien en aviser d'urgence le sous-centre de Toulouse du C.O.L.C.

LES ASSURANCES FRANÇAISES
Risques de toute nature
DIRECTEUR PARTICULIER
Maurice BATAILLARD
81, rue Paradis, 81 - MARSEILLE
Tél. : D. 50-93

FILMS RADIUS
130, Bd Longchamp - MARSEILLE
Tél. Nat. 38-16 et 38-17

ont les films qui classent une salle
TRAGEDIE IMPERIALE UN DU CINEMA

LA NEIGE SUR LES PAS

MUTUELLE DU SPECTACLE

La Mutuelle du Spectacle de Marseille et de la région informe ses adhérents que les cotisations de 1943 sont en cours de recouvrement. Prière de réserver bon accueil à M^{lle} Vidal qui, dans ce but, se présentera chez les adhérents de Marseille et se mettra en rapport par correspondance avec ceux de l'extérieur.

LE CAPITAINE FRACASSE PASSE AU MONTAGE

Le Capitaine Fracasse, qu'Abel Gance a mis en scène, est actuellement au montage. Ce film, d'une importance exceptionnelle, sera par son inspiration et sa réalisation le plus grand film français présenté en 1943. Interprété par Fernand Gravey, Assia Noris, Josette France, Jean Weber, Escande, etc... *Le Capitaine Fracasse* a exigé des mois et des mois de travail assidu, des capitaux considérables, des efforts quasi héroïques pour vaincre les difficultés dues aux troubles du temps.

Dès le 25 Mars, la Société Lux, présidée par Josette France, entreprendra la réalisation de *Graine au Vent*, d'après le roman de Lucie Delarue Mardrus, sous la direction technique de Maurice Gleize. Interprété par Pierre Renoir, Marcelle Génial, la petite Carletti et Josette France, qui incarne d'autre part Zerbine dans *Le Capitaine Fracasse*.

AGENCE TOULOUSAINE DE SPECTACLE
2, Rue Aubuisson - TOULOUSE
Téléph. 217-04

Ventes - Achats - Locations - Gérances
SALLES DE CINÉMAS ET DE SPECTACLES

CHEZ Charles DIDE
35, Rue Fongate - MARSEILLE
Téléphone: Lycée 76.60
vous trouverez
TOUTES FOURNITURES DE MATÉRIEL DE CABINE

Pièces détachées pour Appareils de toutes marques
AGENT DES
APPAREILS SONORES "UNIVERSAL"
CHARBONS LORRAINE
Cielor-Orlux
Mirrolux

et du Matériel **Simplex**
BROCKLISS

Le Gérant : A. DE MASINI.
Imprimerie MISTRAL - Cavaillon.

UN FILM D'UN INDENIABLE INTERET

Dans *Les Ailes Blanches* Gaby Morlay incarne une femme qui, à la suite d'un grand chagrin d'amour, se retranche volontairement de la vie de luxe et de facilité à laquelle sa naissance lui permettait normalement de prétendre, et consacre sa vie à soulager les malheureux.

Le grand intérêt du sujet des *Ailes Blanches* réside pour une grande part dans l'opposition constante de cette vie faite uniquement de dénouements et des milieux souvent dépravés dans lesquels sa charité la fait pénétrer. Dans ce rôle extrêmement délicat, Gaby Morlay nous donne une nouvelle fois la preuve de son grand talent.

CN A COMMENCE « AU BONHEUR DES DAMES »

Le premier tour de manivelle de *Au Bonheur des Dames*, production Continental Films, tirée du roman de Zola, a été donné le lundi 1^{er} Février.

La distribution de cette très importante production, réalisée par André Cayatte, réunit les noms les plus réputés du Cinéma Français. Aux côtés de Michel Simon, Albert Préjean et Blanche Brunoy, se trouvent en effet, Suzy Prim, Jacqueline Gauthier, Juliette Faber, Suzet Mais, Jean Tissier, André Reybaz, Jean Rigaux, Georges Chamaret, Pierre Bertin et René Blancard.

APY
PEINTURE DÉCORATION
ATELIERS : 74, Rue de la Joliette
BUREAUX : 2, Rue Vincent-Leblanc
Tél. C. 14-84 **MARSEILLE**

AFFICHES JEAN
26, Quai de Rive-Neuve
MARSEILLE - Téléph. Dragon 65-57

Spécialité d'Affiches sur Papier en tous genres
LETTRES ET SUJETS

FOURNITURE GÉNÉRALE de ce qui concerne la publicité d'une salle de spectacle

LA REVUE DE L'ÉCRAN
43, Boulevard de la Madeleine
Tél.: National 26.82
MARSEILLE

Edition A (Corporative)
Directeur Propriétaire : A. de Masini
Secrétaire Général : R.-M. Arlaud.
Secrétaire Rédaction : Gef Gilland

Abonnements l'An : France : 70 Frs
Editions A et B couplées : 125 Frs.
C. C. P. : A. de Masini, Marseille 46.682

LES GRANDES MARQUES DU CINEMA

 17, Boulevard Longchamp Tél. N. 48.26	 60, Bd Longchamp Tél. : N. 00.55 Chèques Postaux 844.95 MARSEILLE	 50, Rue Sénac Tél. Lycée 46-87	 53, Rue Consolat Tél. : N. 27-00 Agr. Télég. GUIDICINE	 113, Bd Longchamp Tél. : N. 57-24 MARSEILLE
 FERNAND MERIC 75, Bd Madeleine. Tél. : N. 62.14	 FILMS M. MEIRIER 32, Rue Thomas Téléphone N. 49.61	 131, Boulevard Longchamp Tél. : N. 42.10	 Maison Fondée en 1926 J. GLORIOD 44, Rue Sénac Tél. Lycée 32-14	 53, Boulevard Longchamp Tél. : N. 50-80
 DISTRIBUTION 54, Boulevard Longchamp Tél. N. 16-13 - Adresse Télég. REGIDISTR. MARSEILLE	 44, Boulevard Longchamp Tél. : N. 15.00 15.01 Télégrammes : MAÏAFILMS	 90, Boulevard Longchamp Tél. N. 15-14 15-15	 F. JEAN CREA FILM MARSEILLE 1, Rue Sénac Tél. Lycée 50-0	 20, Cours Joseph-Thierry, 20 Téléphone N. 62-4
 AGENCE DE MARSEILLE 89, Boulevard Longchamp Téléph. National 25-19	 DISTRIBUTION 117, Boulevard Longchamp Tél. N. 62-59	 1, Boulevard Longchamp Téléphone N. 63-59	 120, Boulevard Longchamp Tél. N. 11-60	 FILMS Angelin PIETRI 76 Boulevard Longchamp Tél. N. 64-19
 D. BARTHES 73, Boulevard Longchamp, 73 Téléphone N. 62-80	 130, Boulevard Longchamp Téléphone N. 38-16 (2 lignes)	 109, Boulevard Longchamp Tél. Nat. 65-96	 52, Boulevard Longchamp Tél. : N. 7-85	 39, Boulevard Longchamp Tél. Nat. 27-46
<p>Les Productions FOX EUROPA Distributeurs de</p> AGENCE DE MARSEILLE 35, Bd Longchamp - Tél. N. 18-10	 50, Rue Sénac, 50 Tél. Lycée 46-87	<p>UNIVERSAL FILM S.A. Distributeur de</p> AGENCE DE MARSEILLE 62, Boulevard Longchamp Tél. Nat. 56-50	 102, Bd LONGCHAMP Tél. National 06-76 et 27-56 AGENCE DE TOULOUSE 21, Rue de la République Tél. : 274-15.	 AGENCE DE MARSEILLE 43, Rue Sénac Tél. : Lycée 71-89

ET LES AGENCES REGIONALES

ADRESSES

TECHNIQUE • ORGANISATION • MATERIEL



"SCODA"
LE FAUTEUIL DE QUALITE
Usine à Marseille
Ets RADIUS, 130, Bd Longchamp

POUR VOS
FOURNITURES
Adressez-vous
AUX ETABLISSEMENTS
Charles DIDE
35 Rue Fongate, MARSEILLE



Agent du matériel
BROCKLISS SIMPLEX

LECTEURS DE SON
Kolster Senior
-antennes
Automatiques
Amplificateurs
Installations
Complètes

CINÉ-TECHNIQUE
20, RUE CAFFARELLI
TOULOUSE. — Tél. 233-96

PROJECTEURS - LANTERNES
EQUIPEMENTS SONORES



Systeme Klangfilm Tobis
SIEMENS FRANCE
1 BOULEVARD LONGCHAMP
Tél.: N. 54-43

Ction Cinématographique
Cabine — Laboratoire

Parlant format réduit
"BL 16"
DEMANDEZ NOTICE
MADIAVOX
12-14, RUE ST-LAMBERT
Tél.: DRAGON 58.21
MARSEILLE



AGENTS GENERAUX
Etabl. RADIUS
130, Bd LONGCHAMP
Tél.: N. 38-16 et 38-17

Tout le MATERIEL
pour le CINÉMA
CINÉMATELEC

29, Bd LONGCHAMP
MARSEILLE
Tél.: N. 00-66.

Reparations Mécaniques
Entretien — Dépannage



CONTROLES
AUTOMATIQUES
Agence Sud-Est

CINÉMATELEC
29, Bd LONGCHAMP
MARSEILLE

à l'entr'acte...

PIVOLO

le bâton glacé
savoureux et
avantageux.

58, rue Consolat
Tél. N. 23-91. MARSEILLE

LECTEURS DE SON



SYSTEME SONORE
"DT. 40"

Ets. FRANÇOIS
GRENOBLE Tél. 26-24



Usine de construction de
projecteurs
à TULLE (Corrèze)
Agents généraux exclusifs
Ateliers J. CARPENTIER
16 rue Chomel
Vichy (Allier)
Tél. Vichy 40-81

Lumière & Son

35 Bd de la Liberté - Tél. N. 55-48
PARIS - MARSEILLE

Tout
matériel cinéma

projection
amplification
sonorisation

dépannage
installation
transformation

CHARLES DUCARRE

Agent Général
de la Revue de l'Ecran
pour la Suisse

Kursaal 25 - Montreux
(Suisse)

Ets **BALLENCY**

Constructeur
TRANSFORMATIONS
ET REPARATIONS
TOUT LE MATERIEL

DE
CINÉMA
AU PRIX DE GROS
36, RUE VILLENEUVY (ex-22)
Tél.: N. 62-62

POUR VOS CLICHES...
ET VOS DESSINS.

Consultez
LA S^e DES
Photographes Réunis
Tél. DRAGON 7-33
21, RUE PARADIS - MARSEILLE

CINÉ-ARC
Concessionnaire Exclusif
pour le Sud-Est

CHARBONS CIPLARC

SIEMENS
rue Melchior de Vogüé
NICE - Tél. 871-85
4 Rue de l'Étoile, Marseille
Tél.: Colbert 12-56

CHARBONS DE PROJECTION
LAMPES ELECTRIQUES
APPAREILLAGE



Sté Française AEG
6, Bd NATIONAL, MARSEILLE
Tél.: N. 54.56.

DIRECTEURS !
pour toutes vos
ATTRACTIONS

en intermèdes
Voyez
L'UNION ARTISTIQUE
— MANAGERS —
Vedettes en exclusivité
41, RUE VACON, Tél.: D. 24-24
MARSEILLE

SIEMENS - FRANCE

S. A.
DEPARTEMENT
KLANGFILM - TOBIS
1, Bd Longchamp
MARSEILLE. Tél.: N. 54-43

ELECTRO - ACOUSTIQUE
pour

prise de Son et Projection
Amplificateurs Spéciaux
Moteurs pour HF et BF
Multicellulaires

C. A. I. R. E.
7, Rue Foncel, 7 — NICE
Tél.: 861-64

VERNIFILM

12, Rue Thomas, 12
National 50-29

VERNISSAGE
des
COPIES NEUVES

L'IMPRIMERIE
au service

**DU CINÉMA
MISTRAL**

C. SARNETTE
Successor:
à CAVAILLON
Téléphone 20.

VERNIFILM

12, Rue Thomas, 12
National 50-29

DERAYAGE
NETTOYAGE
DEGRAISSAGE
des
COPIES USAGEES

LES GRANDES FIRMES FRANÇAISES DE PRODUCTION



PRODUCTIONS
CINÉMATOGRAPHIQUES
PIERRE COLLARD
16, CHEMIN DES CAILLOLS
MARSEILLE
Tél.: G. 89-63



2, Bd Victor-Hugo, 2
Tél. 896-15 NICE

SOCIÉTÉ
DE PRODUCTION
ET LE DOUBLAGE
DE FILMS

24, Allées Léon Gambetta
MARSEILLE